FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE ÉQUIPEMENTS

INCIDENT(S) MATÉRIEL(S)

Note : en principe, et sauf demande particulière, seul le rapport du Crew Chief est exigé

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: .....

Fonction :

☐ 1° Arbitre ☐ 2° Arbitre ☐ 3° Arbitre
☐ Marqueur ☐ Chronométreur ☐ Chronométreur des tirs
☐ Aide-marqueur ☐ Responsable de l'organisation
☐ Délégué Fédéral ☐ Commissaire ☐ Observateur
☐ Capitaine A ☐ Capitaine B
☐ Entraîneur A ☐ Entraîneur B

RENCONTRE

☐ Jeep® Elite ☐ ProB ☐ NM1 ☐ NM2 ☐ NM3
☐ LFB LF2 NF1 NF2 ☐ NF3
☐ Autre compétition (préciser) : .....

Date : Lieu :
N° rencontre :
Equipe A :
Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
  ☐ Avant la rencontre ☐ Pendant la rencontre ☐ Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

_____
_____
_____
_____
_____
_____

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : ☐ Oui ☐ Non

  Si non, pourquoi ? .....

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? ☐ Avant ☐ Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : ☐ Oui ☐ Non

  Si non, pourquoi ? .....

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : ☐ Oui ☐ Non

  Si non, pourquoi ? .....

Fait à : Le :
Signature :

Rapport à adresser par mail si possible dans les 24 heures à :
Championnats de France, Trophées et Coupes de France :
FFBB - Commission Fédérale Équipements - equipements@ffbb.com
Championnats et Compétitions LNB :
LNB – sportive@lnb.com
Championnats de Ligue et Coupes : à la Ligue concernée
Championnats Départementaux et Coupes : au Comité Départemental concerné

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE ÉQUIPEMENTS

INCIDENT(S) MATERIEL(S)

Décrire **précisément** l'incident matériel.